



N° 34

du 21/09/2023

Rédacteurs

Alice BOULANGER
Marie-Pierre DUFRESNE

FREDON Centre-Val de Loire

Observateurs

FREDON CVL, COVETA, Station d'Expérimentations Fruitières de la Morinière, Tech'Pom, Fruits du Loir, Terryloire, la Société Pomologique du Berry, la Martinoise, ainsi que des producteurs, observateurs indépendants ou adhérents à ces groupements et des jardiniers amateurs.

Directeur de publication :

Philippe NOYAU,

Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité

ARBORICULTURE

EN BREF

Punaises phytophages : présence en augmentation de la punaise diabolique

Anthonome d'hiver du poirier : premiers adultes observés

SOMMAIRE

Fruitiers à pépins	1
Feu Bactérien (<i>Erwinia amylovora</i>)	1
Punaises phytophages	1
Anthonome d'hiver du poirier (<i>Anthonomus pyri</i>)	2



Fruitiers à pépins

FEU BACTERIEN (*Erwinia amylovora*)

Etat général

Les conditions climatiques favorables au Feu bactérien en période de croissance des pousses et de grossissement des fruits sont :

- Pluies de plus de 2,5 mm
- Orages

Prévision

Les conditions climatiques ont été et sont actuellement **favorables** aux contaminations et au développement du Feu Bactérien. Le risque de contamination diminue à partir de ce weekend avec le retour d'un temps ensoleillé.

Surveiller attentivement l'apparition de symptômes de Feu Bactérien dans les vergers. Porter une attention particulière aux jeunes vergers (plantations tardives et floraisons latérales au bois de 1 an).

La réglementation

Etant donné le fort risque que représente cette maladie en production fruitière et ornementale, la bactérie *Erwinia amylovora* est classée Organisme de Quarantaine par la Communauté Européenne. La lutte est obligatoire en tout lieu et en tout temps (arrêté national du 31 juillet 2000). Lorsqu'un foyer est décelé, une déclaration de ce foyer est obligatoire et doit être réalisée auprès du Service Régional de l'Alimentation (SRAI).

Compléments d'informations en cliquant sur le lien : [Le Feu Bactérien - Facteurs favorisants.](#)

PUNAISES PHYTOPHAGES

Surveillance Punaise diabolique (*Halyomorpha halys*)

Un réseau de piégeage spécifique à la punaise diabolique est mis en place dans la région (Sigloy-45, Joué lès Tours et Parçay Meslay-37).

De jeunes larves de *Halyomorpha halys* ont encore été capturées cette semaine dans les 2 pièges situés en Touraine.

Pour son identification, vous pouvez consulter le lien mis en place par l'INRAE : [Agiir-Punaise-diabolique](#)



Adulte de *Halyomorpha halys*
Photo : INRAE – JC Streito

A surveiller...

ANTHONOME D'HIVER DU POIRIER (*Anthonomus pyri*)

Plus d'information sur l'anthonome du poirier http://ephytia.inra.fr/Anthonomus_piri

Etat général

En général, les niveaux de population de l'anthonome d'hiver du poirier restent bas dans nos parcelles de référence. Toutefois, dans quelques parcelles du Loiret et d'Indre et Loire, la présence de dégâts notables ont été observés au printemps. Ces effets peuvent se cumuler avec une alternance de la floraison des poiriers.

L'anthonome du poirier est un charançon facilement reconnaissable. De couleur brune, il présente à l'arrière de ses élytres une bande transversale blanchâtre s'élargissant fortement sur les côtés. Il mesure entre 4 et 5 mm et possède un rostre long et faiblement arqué.



Anthonome d'hiver du poirier (*Anthonomus pyri*)

Photo : FREDON CVL - M Chariot

Après une période d'estivation (dormance estivale débutant fin juin - début juillet), la sortie des adultes s'échelonne de septembre à octobre. Les charançons s'alimentent en effectuant des petites morsures dans les bourgeons floraux et foliaires des poiriers, pouvant provoquer le dessèchement partiel ou total de ces bourgeons. Les anthonomes déposent leurs œufs en automne dans les bourgeons floraux. Les jeunes larves éclosent à partir de décembre et évident les bourgeons. Les dégâts se manifestent lors du débourrement : les bourgeons attaqués ne s'ouvrent pas ou les inflorescences se développent irrégulièrement et finissent par se dessécher au moment de la pleine floraison.

Ces insectes se déplacent le plus souvent en marchant. Aussi, les anthonomes du poirier se disséminent très lentement dans la parcelle. Considérés souvent comme des ravageurs secondaires, les signes de leur présence dans les parcelles sont à surveiller car ils peuvent détruire pendant l'hiver jusqu'à 70 % des bourgeons floraux, lorsqu'ils sont bien installés.

Prévision et évaluation des risques

Dans les parcelles présentant des dégâts au printemps 2023, il est possible de **surveiller les émergences d'adultes par battage de rameaux (100 x 3 coups)**. Ces observations sont réalisées de préférence en matinée. Les anthonomes des poiriers s'alimentent et pondent de préférence pendant les heures qui précèdent l'aube. Cette activité peut se prolonger encore pendant les premières heures du jour.

Des observations (basées sur 100 x 3 battages) ont été réalisées cette semaine dans 2 parcelles d'Indre et Loire et du Loiret ayant présenté des dégâts d'anthonomes du poirier au printemps 2023 (la Chapelle aux Naux, St Hilaire St Mesmin) : **les tous premiers individus ont été observés en Indre et Loire** (2 anthonomes observés). Les premières émergences débutent. Ces premiers adultes vont d'abord s'alimenter avant de s'accoupler et de commencer à déposer les œufs.

Il semble que les émergences des anthonomes sont liées aux conditions hydriques. L'humidité et la pluie favorisent ces émergences. Les émergences ne font que commencer : le risque de ponte est actuellement **nul à faible**.

A suivre ...

⇒ **Prochain Bulletin : bulletin d'alerte Anthonome du poirier prévu le 28/09 si évolution du risque**

Bonne cueillette à tous